

eMAG

28 45

n°
07

Le bulletin d'informations
de la CMCAS Chartres-Orléans





Ils indiquent si l'activité est :

Accessible à tous

Accessible à toutes
les personnes en bonne santé

Accessible à toutes
les personnes en bonne santé
et bonne condition physique

Accessible aux personnes ayant
l'habitude de pratiques sportives



QUOI DE NEUF ?

Edito	p. 3
Action Lecture	p. 4
Miguel Vegas	p. 5
Activités	p. 6-7
Bilan des Assemblées Générales de SLVie	p. 8-9
Sections d'activités	p. 10-11
Dossier : Orientations budgétaires	p. 12-13
ANEG	p. 14-15
Partenariat: FFC Comité Loiret	p. 16-17
Solimut passage en inactivité	p. 18
Permanences	p. 19
Entre-nous	P. 20
Mise à jour des informations personnelles	P. 21
CGV des séjours et activités	p. 22
Bulletins d'inscription	p. 23

À VOS AGENDAS

Soirée jeux en réseau	p. 6
Concert "Les Négresses Vertes"	p. 6
Théâtre "Le coup du blaireau"	p. 6
Escape Game	p. 7
Découverte de la couture	p. 7
Loisirs Créatifs	p. 7



Paiement en ligne et/ou en CMCAS

Édito



/ 2021 déjà dans nos têtes !

Pour la plupart des agents actifs avec enfants scolarisés, les vacances sont maintenant lointaines ; nous espérons que vous en avez bien profité. Cette période si particulière qui commence à trainer en longueur affecte le moral de tout un chacun. Les Activités Sociales ont su relever le défi de nous proposer des vacances presque normales dans nos centres ou ceux de nos partenaires. Faire partir nos jeunes enfants en colos fut aussi une des priorités des Activités Sociales, ils en sont revenus, pour la plupart, très enchantés. Certes les conditions étaient parfois perturbées, mais les rencontres culturelles se sont, en grande partie, bien tenues, des activités intégrant les mesures de protection ont été proposées aux familles, bref le repos, la détente et la convivialité ont été au rendez-vous, chapeau à nos professionnels et à nos élus sur le grill pour relever ce défi !

Dans le cadre « Un été en partage », la SLVie 6 a proposé une activité par semaine pour les jeunes de la CMCAS de 12 à 17ans tout au long de l'été. Un grand chapeau aux élus et professionnels pour leur réactivité.

Maintenant où en sommes-nous ? Une situation toujours anxiogène, bien orchestrée par le gouvernement, avec l'aide des médias, est ancrée dans les esprits. Alors, qu'en pensez-vous ? Véritable menace ou bien nous faire peur pour mieux nous museler ?

Pour autant, tous les acteurs- trices des Activités Sociales doivent se projeter sur l'avenir dans ce contexte particulier.

L'année 2021 approche à grand pas, les Conseil d'Administration de la CCAS et de notre CMCAS planchent sur les activités qui vous seront proposées l'année prochaine. Vous trouverez dans le dossier en pages 12 et 13, des Orientations Budgétaires 2021 de notre CMCAS, validées par le Conseil d'Administration lors de la séance du 24 septembre 2020. Des orientations portées principalement sur le quotidien des familles, car pour nous, élus des Activités Sociales, le souci permanent est de permettre à chacune et chacun, quel que soit son niveau de coefficient social de pouvoir se divertir, d'étudier où qu'il soit, se cultiver, participer au vivre ensemble partout, si important pour nous, etc.... !

Alors oui bien sûr, certains nous diront ; « nous on veut profiter de l'argent du Comité d'Entreprise comme bon nous semble et le VIVRE ENSEMBLE est dépassé ! » Mais, nous nous devons de résister, car malgré cet élan grandissant du « chacun pour soi », encore plus vrai depuis le confinement et instillé par nos employeurs et dirigeants politiques depuis plusieurs décennies maintenant, nous ne voulons pas abdiquer. Nous sommes convaincus que c'est bien ENSEMBLE que nous obtiendrons des droits nouveaux, des emplois émancipateurs et du temps pour nos loisirs. En résumé, une société plus juste, plus solidaire et apaisée.

Notre avenir est entre nos mains et dans nos jambes, combattons nombreuses et nombreux, toutes les régressions sociales dans les valises du gouvernement !

Pascal Rat
Secrétaire Général Adjoint
Trésorier du Comité de Coordination

ACTION LECTURE : Un livre offert à tous les enfants de 0 à 12 ans de la CMCAS Chartres-Orléans

De nos jours, l'omniprésence des écrans tend à détourner les jeunes des livres alors que, tout comme faire de l'exercice physique entretient le corps, lire permet d'entretenir l'esprit !

Exposer l'enfant aux livres dès le plus jeune âge, développe son vocabulaire, sa curiosité, son imaginaire, favorise l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et contribue à leur épanouissement ainsi qu'aux adolescents.

Jusqu'à l'âge de 5 ans, tous les enfants adorent les livres. Les choses changent lorsque l'enfant doit apprendre à lire et qu'il se met à associer lecture et contrainte. Beaucoup de jeunes se détournent alors du plaisir de la lecture.

Pression scolaire, journées longues et chargées, le stress touchent les enfants de plus en plus tôt et n'épargnent pas les ados.

Lire permet de se concentrer sur une histoire, le jeune met alors de côté ses soucis du moment et réduit ses tensions.

La lecture est une situation propice au bien-être et au calme.

Pour les plus jeunes, c'est aussi une situation dans laquelle l'adulte, et notamment le parent, accorde du temps à l'enfant, favorise son « sentiment d'importance ».

C'est en ce sens que le Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans a le plaisir, par le biais de son Action Lecture, d'offrir un livre à chaque enfant Ayant Droit de la naissance à 12 ans.

A cause de la crise sanitaire, l'action lecture n'a pas pu avoir lieu comme habituellement, avant les vacances d'été, mais la commission Jeunesse s'est adaptée et vos Elu.e.s ont tout mis en œuvre pour proposer ce livre que nous savons tant apprécié de vos enfants.

Les livres seront remis sur les lieux de travail par vos Elu.e.s de proximité.

Découverte de ce livre, au coin du feu peut-être, pages illustrées à regarder, observer, une histoire, une BD, un manga à découvrir, mystère et imagination sont au rendez-vous pour stimuler l'attention et l'intérêt de votre enfant.

Un moment au calme, d'amusement ou de partage pour votre enfant et, avec les plus jeunes, l'occasion d'une complicité.

Nous sommes si attachés à pousser notre enfant à bouquiner qu'on en oublie parfois de le faire. Pourtant, c'est essentiel tant le mimétisme est un levier fort sur lequel s'appuyer lorsque l'on souhaite installer une habitude chez nos jeunes.



Lire devant votre enfant sera le meilleur moyen de lui montrer que cette activité est source de plaisir et qu'elle peut se montrer agréable en plus d'être enrichissante.

A contrario, si vous passez votre temps devant les écrans, sans jamais ouvrir un livre, toute tentative de lui faire aimer la lecture sera vouée à l'échec. Si cela ne vient pas malgré tout, ne renoncez pas, et ne pensez jamais que la lecture n'est pas faite pour votre enfant. Il existe un genre littéraire pour chaque personne. A vous de trouver le sien !

En quête de lecture explorez la médiathèque des activités sociales:

<https://ccas.mediatheques.fr/>

Distribution par les Élu.e.s sur les différents sites de travail à partir du 13 octobre 2020.

à Miguel VEGAS

C'est avec une grande tristesse que beaucoup d'entre nous sont venus le **18 Août**, accompagner Miguel jusqu'à sa dernière demeure.

Miguel est parti bien trop tôt, bien trop jeune ... comme tous ceux que nous aimons, que nous apprécions et qui nous manquent déjà !

Tous ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer, au sein du milieu professionnel, amical ou familial, ont pu apprécier son sourire, sa gentillesse, sa générosité, sa simplicité et les valeurs de solidarité et d'humanisme qui étaient les siennes.

Homme de conviction, profondément attaché au Service Public et engagé dans son syndicat, retraite comprise, Miguel a siégé dans les organismes statutaires et marqué son engagement dans les Activités Sociales :

Président de la SLV 19 de St Mesmin en 1985, élu au Conseil d'Administration de la CMCAS d'Orléans en 1990, ainsi qu'à la commission culturelle et membre de contrôle financier.

Miguel était aussi, un homme de passions, de vie, de partage et pour en survoler en voici quelques unes :

- En priorité, l'amour inconditionnel qu'il vouait à sa femme et sa fille !
- Le sport avec sa montagne et son Mont Blanc !
- La marche, et sa participation au 1^{er} Festival de SOULAC, départ de la CMCAS d'Orléans, par relais et par la grande route.
- La randonnée et son engagement dans l'association de St Jean de Braye....
- L'amour de la nature et de la vie. Un artiste à sa manière avec un certain talent pour tailler, effeuiller, donner le bon coup de cisaille ici... ou encore là... nommé par ses amis, «le coiffeur des arbres» !

Miguel, tu nous quittes mais tu resteras dans nos pensées.

Comme pour les camarades, copains et amis avant toi, une nouvelle étoile va s'ajouter aux autres.

Elle brillera bien sûr mais surtout elle veillera et illuminera l'arbre de l'Amitié que tes 8 complices, en ta présence, ont planté sur l'île au milieu de l'étang de Sury aux Bois, propriété de notre CMCAS Chartres-Orléans.

**Tchao l'ami,
Tchao Compagnière,
Tchao Miguel
Nous ne t'oublierons
jamais !**



C'est l'arbre de la fraternité, un figuier en ton honneur, puissant message d'affection, d'amour, d'amitié et de solidarité...
Respect.




Soirée jeux en réseau

Prenez place face à l'écran, attachez bien vos manettes, et c'est parti pour des parties de jeu endiablées.

Détente et amusement garantis!

La cmcas s'occupe de la restauration sur place

			
30/10/2020	CMCAS CHARTRES-ORLÉANS	12 PLACES	OD / AD 5 €



Concert "Les Négresses Vertes"

Venez retrouver ce groupe de rock alternatif français pour une soirée inoubliable aux sonorités méditerranéennes et sud-américaine !

Les Négresses Vertes fêteront leurs 32 ans de carrière sur scène!

			
04/11 /2020	SALLE CUIRY DE GIEN	40 PLACES	OD / AD 7.20 € Réduit 4 €



Théâtre "Le coup du blaireau"

Venez découvrir cette comédie, qui se déroule dans le monde impitoyable des agents immobiliers ou tous les coups seront permis pour gagner les marchés des concurrents... !

			
5 JOURS AVANT	LIEU SUIVANT DATES	30 PERSONNES PAR DATE	8 €

LE 27 NOVEMBRE 2020

SLVie 5



Escape Game

Pour passer un bon moment entre collègues ou amis, partez à la recherche d'indices pour résoudre l'énigme qui vous permettra de vous extirper de votre salle.

Attention, soyez efficace sinon vous risquez de rater le repas !

			
20 /11/2020	VILLEMANDEUR	16 PLACES	OFFERT PAR LA CMCAS

29 NOVEMBRE 2020

SLVie 7



Découverte de la couture

Vous souhaitez apprendre à coudre tout en faisant un geste pour notre belle planète et réduire vos déchets?

Cet atelier sera l'occasion idéale pour vous lancer. Au cours de celui-ci, vous confectionnerez des lingettes lavables.

			
27/11/2020	ORLÉANS	10 PLACES	OFFERT PAR LA CMCAS

9 DÉCEMBRE 2020

SLVie 6



Loisirs créatifs

Votre enfant aime les activités manuelles ? Et il s'en donne à cœur joie ?

Chaque enfant est un artiste, laissez sa créativité s'exprimer ! Ils pourront découvrir de nouvelles techniques, et produire leurs propres créations sur les thèmes d'Halloween ou de Noël.

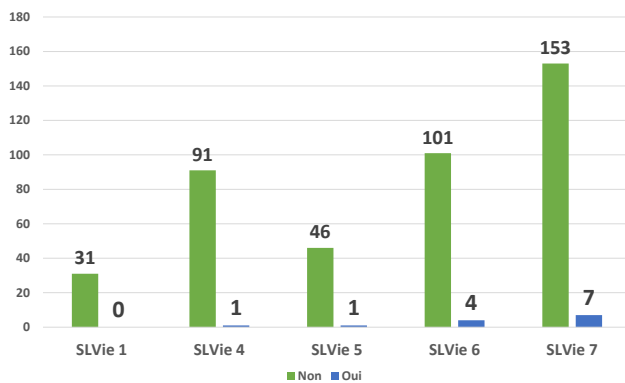
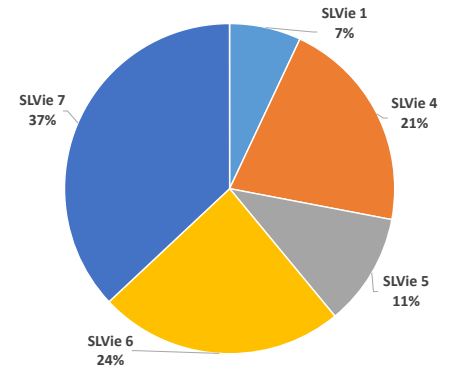
			
08/12/2020	SALLE DES MALLERETS À DAMPIERRE	12 PLACES DE 7 À 12 ANS	OFFERT PAR LA CMCAS



BILAN DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SLVIE

L'Assemblée Générale de la SLVie est une instance réglementaire de décision démocratique. Compte tenu de la situation sanitaire et afin de donner la parole au plus grand nombre, ces Assemblées Générales ne sont pas tenues cette année, comme traditionnellement en réunion physique, mais sous une forme numérique

Elles ont rassemblé environ 3 fois plus de bénéficiaires que lors des réunions physiques. Voici la répartition du nombre de réponses en fonction des SLVie :



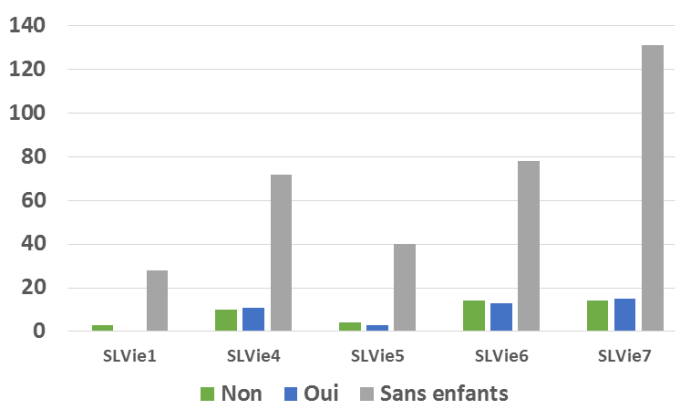
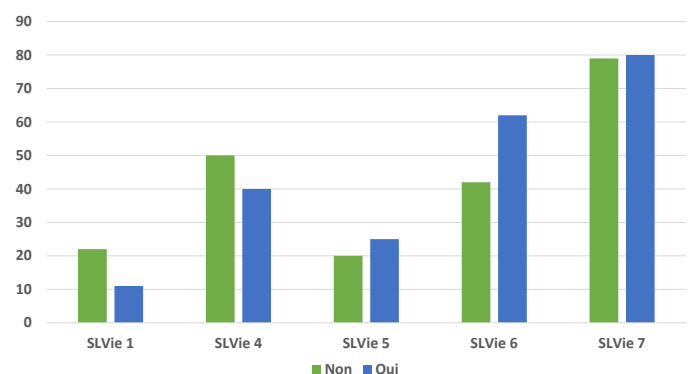
A la question « Avez-vous des remarques, suggestions sur le rapport d'activités et financier » ?

Très peu de retour sur le rapport d'activités et financier de la CMCAS. Les quelques remarques feront l'objet d'échanges lors de l'Assemblée Générale de CMCAS.

A la question « Participez-vous aux Activités Sociales de la SLVie/CMCAS ? »

Principales réponses au Non :

- Les bénéficiaires se trouvent trop âgés ou leur condition physique ne leur permet pas de se déplacer.
- Pas assez de temps, pour bon nombre sont déjà investis dans d'autres associations, etc ...



A la question « Partent-ils en colo avec les Activités Sociales? »

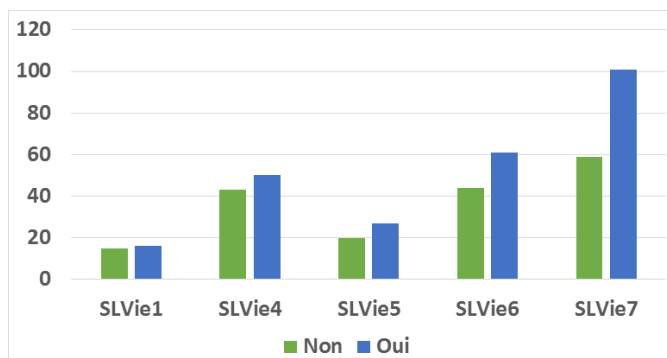
Principales causes du Non :

- Les parents trouvent leur enfant trop jeune pour partir.
- Leur enfant n'a pas envie de partir.

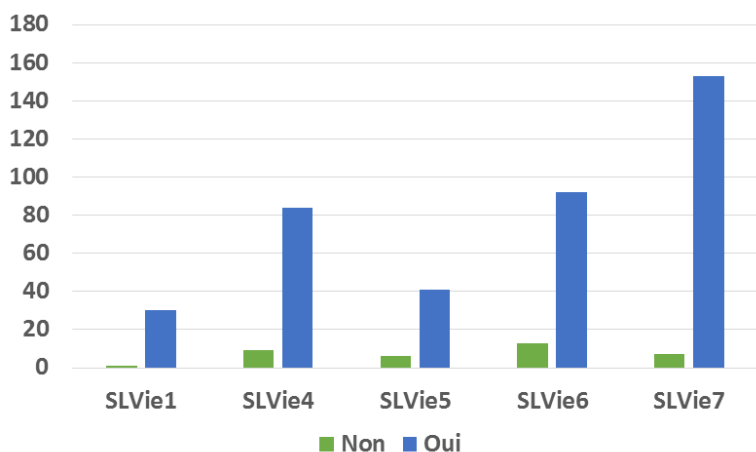
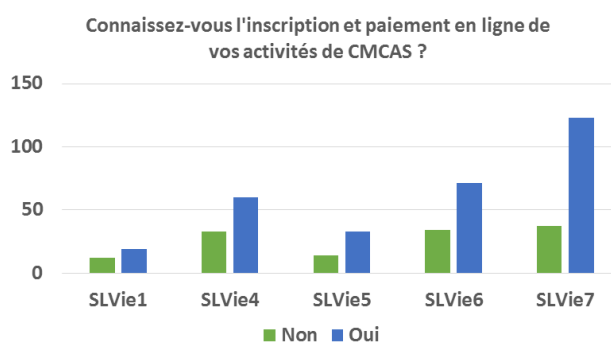
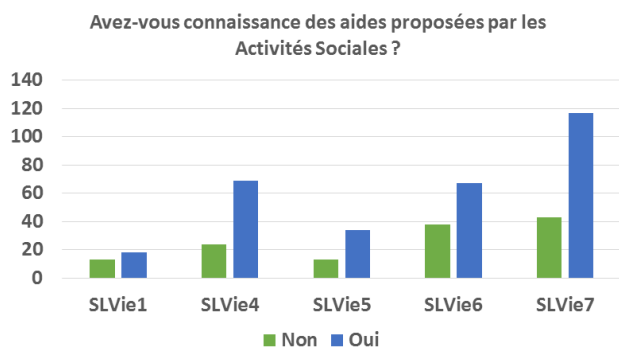
A la question « Partez-vous en vacances avec les Activités Sociales? »

Principales réponses au non :

- Le délai d'inscription est trop contraignant pour les séjours à Tour de rôle (Période rouge).
- J'ai une résidence secondaire ou je ne pars pas en vacances.



Plutôt une bonne connaissance des aides proposées par les Activités Sociales et du paiement en ligne des activités de CMCAS



A la question « La nouvelle forme interactive du journal de votre CMCAS, l'eMAG 28-45, vous satisfait-elle ? »

Quelques remarques sur le fait de ne plus avoir d'exemplaire papier à la maison (malgré la mise à disposition d'exemplaires papiers, toujours effective en SLVie).

Participer à une réunion d'informations des Activités Sociales

Voici dans l'ordre de priorité, les principaux thèmes de réunions que vous, bénéficiaires souhaiterai et le moment le plus propice, pour organiser ces réunions.

Quels Thèmes vous souhaitez:

- 1) Offre de la CMCAS et activités
- 2) Les vacances adultes
- 3) Les aides des Activités Sociales

Quand ?

- 1) Une journée en semaine
- 2) Un soir en semaine
- 3) Samedi matin

Merci à toutes et à tous de votre participation.

Sections d'Activités Sportives et culturelles

ORLÉANS

Futsal



- Ouari BELGHELIEM
- **06 65 18 51 51**
ouarib@gmail.com

Bowling



- Pascal DEHAN
- **dehan.pascal@wanadoo.fr**

Cap 45



- Florent AYMON
- **06 31 12 97 58**
florentaymon@gmail.com

Cyclotourisme



- Christophe LEGRIS
- **07 70 02 72 21**
legrisch@laposte.net

Tennis de table



- Philippe MARGET
- **06 75 42 94 91**
ficlo45@gmail.com

Médiathèque



- Valérie NEVES TROCADO
- **06 76 44 53 80**
trocado.valerie@orange.fr

Section Chasse



- Etienne LHUILLIER
- **et.lhuillier@orange.fr**

Section Moto



- Jean-Michel COUEGNAT
- **06 32 31 69 60**
couegnatjm@gmail.com

Badminton



- Denis DOLBEAULT
- **06 48 31 17 46**
denis.dolbeault@free.fr

Golf



- Bernard PETIT
- **06 78 99 42 94**
bernard-christian-petit@wanadoo.fr

Plongée



- Bruno GARROS
- **06 68 92 40 99**
brunos.garros@enedis.fr

Tennis



- Vincent BERVILLE
- **06 33 10 97 42**
vince_rider03@hotmail.fr

Karting



- Pascal LOUVEAU
- **07 54 32 80 38**
r2d2.lou@gmail.com

Radio Club



- Pascal VIDAL
- **06 99 47 35 67**
cjcp-87@wanadoo.fr

Section pêche 45



- Bruno CHAUSSADAS
- **06 17 86 92 21**
bruno.chaussadas@aliceadsl.fr

CHARTRES

Futsal



- Gwenaël BOUDET
- **06 84 62 86 39**
gwe78@hotmail.fr

Section pêche 28



- Sébastien ROULET
- **06 62 26 38 96**
roulet.sebastien0034@orange.fr

Badminton - Squash



- Jean-Noel DURAND
- **06 62 70 40 05**
jean-noel.durand@enedis.fr

Golf



- Francis JOUBERT
- **06 87 76 63 54**
lejoub28@gmail.com

Sections d'Activités Sportives et culturelles

DAMPIERRE

Section Musique



- Adrien MARON
- **06 31 21 86 77**
adrien.maron@gmail.com

Section Poterie



- Bernadette TONOLIO
- **06 76 71 33 78**

Section Photo



- Alain CATILLO
- **06 76 71 33 78**
alain.catillo@orange.fr

Médiathèque Biblio



- SLVie 06
- **02 38 29 74 89**

Médiathèque Vidéo



- Franck EBERLIN
- **06 20 03 41 43**
feberlin45@gmail.com

Section jeux en réseau



- Laurent CHARLETOUX
- laurent-michel.charletoux@edf.fr

Section Poker Pensionnés



- Joel CENE
- **06 76 82 03 38**
joel.cene@laposte.net

Motocross



- Christian BRUERE
- **06 13 22 20 08**
christian.bruere@outlook.fr

Badminton



- Thomas LEPINAY
- **06 03 43 61 71**
thomas.lepinay@edf.fr

Gymnastique



- Corine ROUX
- **02 38 29 74 86**
corine.roux@edf.fr

Ball Trap



- Guillaume LAVOYE
- **06 34 29 25 74**
guillaume.lavoie@gmail.com
sed.bad45@gmail.com

Club Canin



- Monique LANRIOT
- **06 22 12 07 10**
philippe.lanriot@wanadoo.fr
monique.lanriot@orange.fr

Tennis



- Richard LEBRONEC

Voile



- Christian GAUDIN
- sedvoiledampierre@gmail.com

Tir



- Laurent Martin
- **06 45 34 55 51**
laurent.martin0600@orange.fr
damp-slvie/tir@edf.fr

Aseg

Gazelec

SED

SLVie 4

SLVie 6

SLVie 7

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter notre site internet :
chartres-orleans.cmcas.com





DOSSIER : Orientations budgétaires



Faire encore grandir et connaître nos différentes offres

- Le Pass Culture évoluera de par les pratiques de plus en plus numériques des bénéficiaires.
- Promouvoir encore plus auprès de nos Ouvrants Droit mais aussi et surtout nos Ayants droit la connaissance de nos offres Pass Activ' Adultes et Pass Activ'Jeunes.



Faciliter l'accès des Agents célibataires aux activités

- Pour permettre aux agents Ouvrants-Droits célibataires de participer à nos Activités sociales, une réduction supplémentaire sera proposée en plus du tarif au coefficient social.
- Pour toutes les activités, chaque Ouvrant Droit peut venir avec un invité au tarif de référence.
- Une meilleure réactivité encore plus vraie dans la proposition d'activité de dernière minute. De ce fait, les Jeunes Agents peuvent décider sur un coup de tête de créer une activité en prévision d'un week-end ensoleillé.



Des activités pour les pensionnés

Dans le cadre de notre volonté de mêler nos différentes générations de retraités, proposer des activités pour nos Jeunes et moins Jeunes Retraités (en y incluant nos plus de 80 ans) en les invitant à la découverte en plus de se retrouver autour d'une bonne table.





DOSSIER : Orientations budgétaires

Des aides familiales ?

Parce que nous savons que faire garder ses enfants pendant les vacances scolaires est un souci régulier, pour les parents, une participation sera possible pour les restes à charge de facture de Centre de Loisirs Sans Hébergement, en complément des différentes déductions possibles (fiscales, communales, CAF etc...) n'oubliez pas aussi l'existence des CESU de Branche des IEG, les Aides des Activités Sociales (Aide Familiale à la Petite Enfance) et bien sûr le départ dans nos séjours jeunes (colos).



L'évolution des Activités Sociales :

Echanger autour de l'évolution de notre modèle démocratique des Activités Sociales avec aujourd'hui une multitude d'outils disponibles de communication pour organiser les Assemblées Générales des SLVie et de CMCAS.

Nos engagements :

- Innover et toujours proposer de nouvelles offres dans le cadre des Arbres de Noël et Action Lecture.
- Proposer des rassemblements festifs en proximité pour que le transport ne soit pas un frein.



Les événements importants à venir :

- Élection CAMIEG prévue en juin 2021.
- Élections des CMCAS prévues en novembre 2021.

SAUT EN TANDEM



		
ST DENIS DE L'HOTEL	10 PERSONNES	MIN : 84 € MAX : 204 €

Faites le grand pas!
Venez découvrir le plaisir unique de la chute libre.

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix extérieur
Participation OD/AD	84	120	144	156	168	180	192	204	240

VOL DÉCOUVERTE ULM



		
SELON DÉPART	1 PERSONNE	MIN : 12 € MAX : 30 €

Baptême de l'air.
Vol d'initiation d'une durée d'environ 30 min.

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix extérieur
Participation OD/AD	12	18	21	23	25	26	28	30	35

VOL BORD DE MER



		
SELON DÉPART	3 PERSONNES	MIN : 63 € MAX : 153 € PAR PERSONNE

La section des sports aériens de Chartres-Orléans vous propose des vols pour différentes destinations bord de mer sur la côte Normande ou Loire-Atlantique.

Ce voyage peut se faire sur 1 ou 2 jours selon le souhait du bénéficiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des participants.

(Possibilité de logement sur centre CCAS en fonction des destinations et des disponibilités).

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix extérieur
Participation OD/AD	63	90	108	117	126	135	144	153	180

VOTRE RÉGION VUE DU CIEL



		
ENTRE 1H15 ET 1H30	3 PERSONNES	MIN : 70 € MAX : 170 €

Découvrez les trois circuits de votre SSA en avion avec les pilotes de la CMCAS:

- Les châteaux de la Loire

- La vallée de l'Eure

- Autour de Briare

Coef.	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 40000	>40000	Prix extérieur
Participation OD/AD	70	100	120	130	140	150	160	170	200

	Nom Section	Responsable	Téléphone	Adresse Mail
ANEG - SSA Chartres-Orléans	Avion	Alain AVOL	06 86 11 27 83	alain.avol@wanadoo.fr
	ULM	Jean-Claude FAYET	06 77 81 06 96	pourjcf@gmail.com
	Planeur	Grégory BULLOT	07 81 07 36 29	bullo7@hotmail.com
	Parachutisme	Bastien LANEN	06 81 05 76 40	bastien1445@gmail.com
	Para-Moteur	SSA Chartres Orleans		ssa.orleans@gmail.com

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la Section des Sports Aériens

Tél : **06 86 11 27 83** ou ssa.orleans@gmail.com



PARTENARIAT : FFH Comité Loiret

Nouveau Partenariat entre la CMCAS et le Comité Départementale Handisport du Loiret

Cette convention en local est dans la continuité de l'action de la CCAS avec la Fédération Française Handisport. L'ambition est de se faire se rencontrer les publics valides et en situation de handicap autour du sport, de haut niveau ou de loisirs, tel est l'objectif des Activités Sociales de l'énergie et de la Fédération Française Handisport, partenaires depuis déjà dix ans.

Ce partenariat ouvre les activités à tous nos bénéficiaires en situation de handicap et valides afin de favoriser la mixité et l'inclusion entre ces deux populations. Aider à la construction d'événement, des réunions de sensibilisation au handicap.



En contrepartie, la CMCAS fait connaître le Comité Départemental du Loiret et de l'Eure-et-Loir, faire la promotion des événements, participer aux réunions débats et campagne de communication, mettre à disposition le patrimoine de la CMCAS, le véhicule équipé handicap et ouvrir aux personnes de l'association Handisport nos activités.



Le calendrier sportif a pour objectif de rassembler des pratiquants de différents établissements autour de diverses activités physiques et sportives adaptées pour partager un moment de convivialité. Ces temps permettent la découverte, l'initiation ou le perfectionnement. Il favorise l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap tout en s'amusant et en prenant du plaisir. Les activités proposées : tennis, gymnastique, danse, boccia, sarbacane, vélo, pétanque, du tir sportif, escalade, randonnée à pied, handi-karton, e-sport.

Pour la saison 2020/2021

Création d'une nouvelle **Ecole du sport**: L'école du Handisport est destinée à des jeunes en situations de handicap moteur et/ou sensoriel âgé de **6 à 18 ans** qui souhaitent s'initier et pratiquer régulièrement une activité physique et/ou sportive. A chaque séance une nouvelle activité sportive vous sera proposée (ex : boccia, sarbacane, parcours moteurs, tir sportif, sport de raquette...). Un certificat médical vous sera demandé en début d'année.

- Tous les jeudis de 16h45 à 18h au complexe Maurice MILLET (salle de tir à l'arc)
- Tous les mercredis de 16h à 18h au complexe sportif de La Source

PARTENARIAT : FFH Comité Loiret

Création d'un **créneau multisport** adulte au gymnase de La Bolière tous les lundis de 18h à 20h. --> Sur le même principe que l'école du sport mais pour les adultes. Reprise des **créneaux piscines** à la nouvelle piscine de La Source le mercredi de 18h à 20h.

Evènement dans le gymnase de la CMCAS

Ces événements sont ouverts à tous nos bénéficiaires pour y participer mais aussi à tous nos bénéficiaires afin de les encourager et échanger autour de leur passion.



25 novembre 2020 : **Championnat Départemental de Boccia**. C'est un sport d'opposition apparenté à la pétanque, pratiqué en individuel ou par équipe et inscrit au Jeux Paralympiques pour certain public. L'objectif est de lancer une boule en cuir lestée au plus près d'une boule cible appelée « but » ou « jack ». Cette discipline est accessible au plus grand nombre. La présence d'un assistant, ainsi que l'utilisation d'une rampe, permettent aux personnes dont la mobilité des membres supérieurs est limitée ou altérée, de pratiquer cette activité. Lors de la dernière saison sportive, 11 équipes de 3 joueurs se sont affrontées au travers de 6 journées de



10 février 2021 : **Handi Danse**. Nous travaillons en lien pour ce projet auprès de la compagnie Pérégrin : <https://www.compagnie-peregrin.com/> Compagnie qui avait pris contact avec nous à la suite de la fête du sport sur Dampierre-en-Burly. Accessible à tous, même aux personnes polyhandicapés. Réalisation de geste simple sur musique. Apprentissage d'une petite chorégraphie.



21 avril : **HandiKart'on** Explicatif : Afin d'apporter de la nouveauté dans notre calendrier sportif, nous vous proposons une animation inédite sur le thème de Mario Kart. Au programme construction de karts le matin, suivi d'une course grandeur nature l'après midi avec des obstacles et surprises à volonté. Plusieurs équipes s'affronteront donc dans une course endiablée.



SOLIMUT passage en inactivité



**Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités (CSMR) :
un contrat de couverture et de protection santé juste et solidaire**

Nouveaux pensionnés, vous allez devoir souscrire à une couverture santé qui, jusqu'à votre mise en inactivité était imposée et prise en charge en partie par votre employeur.

Votre employeur, par obligation (Loi Evin), vous proposera d'adhérer volontairement à Energie Mutuelle avec un encadrement de tarif pendant 3 ans et libre la 4^{ème} année.

Mais vous avez le choix et les Activités Sociales vous permettent de souscrire au contrat collectif de couverture santé : la CSMR

La Couverture Santé et Maladie des Retraités (CSMR) gérée par Solimut est le contrat groupe de protection et de couverture santé proposé par la CCAS aux pensionnés ainsi qu'à leurs

époux ou épouses et enfants de moins 26 ans couverts par la CAMIEG.

Un contrat « juste et solidaire » avec un niveau de couverture santé de qualité équivalent à la grille de prestations santé des actifs.

Une aide à l'adhésion selon votre coefficient social avec la contribution financière des Activités Sociales déduit le montant de la cotisation.

Des réductions supplémentaires peuvent s'appliquer hors options si vous avez un ou plusieurs contrats d'assurance de personnes avec la CCAS (IDCP, Dépendance, Obsèques).

Solidaire avec la prise en charge par la CCAS de la cotisation pour les basses pensions.

Un niveau de couverture santé

optimum si vous le souhaitez en souscrivant aux options facultatives Sécurité ou Confiance. Si vous avez des options « Cort » ou « Sodeli » chez Energie Mutuelle vous pouvez les résilier par lettre recommandée avec accusé de réception à envoyer avant le 31/10/2020 pour une résiliation au 31/12/2020.

Pour information, si vous avez encore ces options chez Energie Mutuelle, vous ne bénéficiez pas de la télétransmission avec Solimut, il faut donc leur envoyer une copie des éléments pour remboursement.

Pour tous renseignements, contacter :

Hamid.niati@asmeg.org

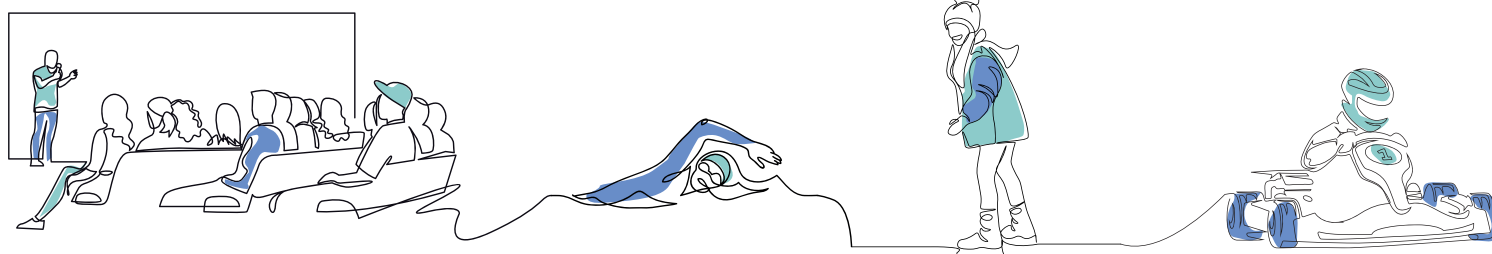
ou

<https://assurances-personnes-ccas.com/csmr/>



BILLETTERIE LOCALE

Venez profiter de la billetterie de votre CMCAS,
vous proposant du cinéma, du karting, de la patinoire et de la piscine locale.





PERMANENCES

DES PROFESSIONNELS (LES) DES ACTIVITÉS SOCIALES VIENNENT À VOTRE RENCONTRE

ORLÉANS :

02 38 54 70 00

64, Bd Alexandre Martin
CS 45716
45057 ORLÉANS CEDEX 1

mardi et jeudi :
8h30 à 12h00
mercredi :
8h30 à 12h00
13h30 à 17h00

CHARTRES :

02 37 24 71 03

Technopolis 2
6 rue Blaise Pascal
28 000 Chartres

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00
mercredi :
Pas d'accueil

Accueils ponctuels

Orléanais :

Dampierre : de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 **pas sur RDV**
Tous les mardis

La Cigogne : de 8h30 à 10h00 **sur RDV** (02 38 54 70 00)
les mardis

Montargis : de 10h à 12h30 et de 14h à 16h **sur RDV** (02 38 54 70 00)
le 3ème vendredi du mois

Olivet : de 14h00 à 16h30 **sur RDV** (02 38 54 70 00)
le 2ème et 4ème jeudi du mois

Ormes : de 13h00 à 16h00 **sur RDV** (02 38 54 70 00)
au BEX 1 Chemin de l'allée 45140 ORMES
le 4ème mercredi du mois

Serval : de 8h30 à 11h30 **sur RDV** (02 38 54 70 00)
le 4ème vendredi du mois

St Mesmin : 13h00 à 15h00 sur RDV (02 38 54 70 00)
les mardis

Villorceau : de 9h30 à 12h00 **sur RDV** (02 38 54 70 00)
Salle polyvalente 33 Grande rue
le 1er lundi du mois

Chartrain :

Chateaudun : de 8h30 à 10h00 **sur RDV** (02 37 24 71 03)
le 1er jeudi du mois

Dreux-Gedia : de 8h30 à 10h00 **sur RDV** (02 37 24 71 03)
le 2ème vendredi du mois

Luray : de 8h30 à 10h00 **sur RDV** (02 37 24 71 03)
1 fois par mois

Nogent le Rotrou : de 8h30 à 10h00 **sur RDV** (02 37 24 71 03)
le 1er mardi du mois

IDCP - Obsèques - Dépendance - ADP
0 800 00 50 45



Permanences uniquement sur RDV

par téléphone au 02 34 28 22 10

Le site internet : rubrique « demander à être rappelé »

Orléans : antenne CAMIEG 35, avenue de Paris

Chartres : Technopolis 2 - 6 rue Blaise Pascal
Les 20 octobre, 17 novembre et 8 décembre 2020

SLVie Loiret Est – Dampierre :

Les 22 octobre, 10 novembre et 17 décembre 2020



Vous recherchez une assurance pour vous protéger vous et votre famille ?

Prenez vite rendez-vous au : **02 38 54 70 00**
ou **02 37 24 71 03**

Orléans : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi 14 octobre
mercredi 18 novembre
mardi 15 décembre

Chartres : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Vendredi 16 octobre
jeudi 12 novembre
mardi 8 décembre

Dampierre : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 sur RDV au 02 38 29 74 86/87 ou 89
Mardi 13 octobre
mercredi 18 novembre
mercredi 16 décembre

Rappel :

Suivez le guide pour se garer à la CMCAS !

GRDF l'an dernier a modifié le parking du siège de la CMCAS, les sens de circulation et isolé notre CMCAS par une superbe clôture! Désormais, entrée et sortie de la CMCAS se font au même endroit par le Boulevard Alexandre Martin. L'entrée du parking étant en double sens, il n'est plus possible de se garer devant l'ex-bâtiment dédié aux Organisations Syndicales. Le parking de la CMCAS, désormais plus restreint, les possibilités pour se garer sont:

- Entre le bâtiment des syndicats et la CMCAS
- Devant le bâtiment de la CMCAS
- Sous le préau face à l'ex-bâtiment des syndicats.

Nous demandons aux personnes venant à la CMCAS de se munir d'une carte Activ afin de la mettre sur le tableau de bord du véhicule. Tout véhicule, sans cette attestation, pourra être immobilisé.



Prenez le relais :

- Dans les centres de vacances en tant que responsable ou intervenant ponctuel
- Dans les accueils collectifs de mineurs (ACM), ou colonies, en tant qu'animateur ou directeur.

Comment procéder ?

Pour suivre le cursus de formation « Prenez le relais » dans les Activités Sociales, vous pouvez faire acte de candidature auprès de votre Section Locale de Vie (SLVie) qui vous donnera un rendez-vous avec le Président de la CMCAS.

Si vos attentes et les besoins des organismes sociaux sont concordants, vous pourrez vous inscrire en formation «Engagement bénévole en CMCAS ».

Ce cursus permet d'acquérir une bonne connaissance des Activités Sociales, des questions de responsabilité et de la structuration des projets d'animation et d'intervention.

Si vous choisissez l'encadrement en centre adulte et famille, vous suivrez le cursus de formation « Centre de Tourisme » pour devenir Responsable.

À l'issue de plusieurs encadrements concluants en qualité de responsable de Centre de Tourisme, vous pourrez éventuellement envisager la formation de responsable principal en Centre de Tourisme. L'inscription à cette formation est conditionnée à l'accord du territoire de votre dernier encadrement et à la validation de la Direction Générale après information aux présidents de CMCAS et bureau du CA de la CCAS.

Mise à jour des informations personnelles

Votre situation personnelle ou professionnelle a changé ?

Cela a certainement un impact sur votre coefficient social, et donc le tarif des vacances et des activités auxquelles vous participez.

Prévenez-nous !

En contactant votre CMCAS ou votre SLVie, ou en modifiant vos informations personnelles en ligne sur ccas.fr.

Cadeau Naissance

Un enfant vient de naître alors vite je le déclare sur le site ccas.fr dans mon espace personnel (rubrique modifier mes informations personnelles) ou je viens à la [CMCAS](#) ou dans ma [SLVie](#) faire ma déclaration. Et pour souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant, un délégué de votre SLVie se fera un plaisir de vous remettre un coffret naissance



Pour payer le juste prix !

En fonction de l'activité, un tarif référent est fixé.

Celui-ci comprend tous les éléments rentrant dans l'organisation de votre activité. C'est ce prix qui sera demandé pour les extérieurs.

Pour les bénéficiaires des IEG, la CMCAS prend en charge une partie de l'activité en fonction du coefficient social.

Vous pouvez retrouver votre coefficient sur votre attestation Activ'.

La CMCAS peut également prendre en charge tout ou partie de l'activité (le transport par exemple). Cela ne change pas le Tarif référent mais diminue le coût de l'activité restant à la charge des familles.

Dans ce journal, vous trouvez en dessous de chaque activité, la grille de participation. C'est ce prix que vous devez reporter sur votre bulletin de participation pour calculer le montant de votre règlement.



C.G.V. Conditions Générales de Vente

Des Séjours et Activités de la CMCAS Chartres-Orléans

Hors activités jeunesse

Conditions d'accès

Les activités et les séjours sont ouverts à TOUTES et TOUS les bénéficiaires des Activités Sociales, quel que soit leur rattachement de CMCAS ou de SLVie. Les personnes (ouvriers droit et ayants droit) avec une attestation Activ!, peuvent s'inscrire aux séjours de groupe ou aux activités de la CMCAS. Les personnes extérieures aux IEG ne peuvent s'inscrire qu'en tant qu'invités d'un bénéficiaire et ces inscriptions sont soumises à validation de l'instance organisatrice ou du CA en dernier recours et non prioritaire.

Préinscriptions

• Par internet : préinscription et paiement en ligne sur la boutique de la CMCAS Chartres Orléans :

chartres-orleans.cmcas.com

• En vous rendant dans votre SLVie ou CMCAS

• Par courrier :

CMCAS Chartres Orleans 64 Bld A. Martin – CS 45716 – 45057 ORLEANS CEDEX 1

Les demandes sont collectées, pour un traitement par la CMCAS. Les dates d'ouverture et de forclusion sont communiquées par la CMCAS et par les SLVie. Si un manque de places à la date de forclusion, les bénéficiaires de la CMCAS restent prioritaires pour les activités proposées. Le fait de s'inscrire à une activité implique l'adhésion complète aux présentes conditions générales.

Le système d'affectation

Jusqu'à la date de forclusion :

Les demandes sont collectées et centralisées pour garantir une égalité de traitement en fonction de critères définis dans l'ordre suivant :

- 1- Population cible de l'activité en fonction de l'organisateur : SLVie, jeunes, nouveaux arrivants, pensionnés, familles...
- 2- L'historique de participation aux activités.
- 3- Coefficient social
- 4- Autres CMCAS
- 5- Invité.e.s

S'il y a report de la date de forclusion, les personnes inscrites à la première date sont validées. En cas de non-affectation, une liste d'attente selon ces mêmes critères sera établie. Elle servira de référence en cas de désistement ou d'augmentation de capacité.

Prestations/conditions

Les éléments constitutifs des prestations, les critères d'affectation ainsi que les tarifs sont portés à la connaissance des bénéficiaires avant l'inscription sur le site internet de la CMCAS. Situation de handicap : Les activités sont conçues de manière à favoriser, autant que faire se peut, la participation des personnes en situation de handicap. En cas de situation de handicap d'un participant à l'activité, une étude d'adaptation à l'activité selon le handicap sera effectuée pour favoriser sa participation.

Gestion des inscriptions

Toutes les inscriptions aux activités seront enregistrées par les professionnels, dans les outils informatiques centralisés des Activités Sociales de l'énergie.

Tarifcation

Elle comprend les prestations notées dans le descriptif de l'activité ou du séjour. Le taux de participation appliqué est défini à partir des règles budgétaires validées chaque année pour la CMCAS Chartres-Orléans. Le taux de participation à une activité <20€ est de 80% du tarif de référence. Le taux de participation à une activité >20€ est un % du tarif de référence ou d'une partie de celui-ci en fonction du coefficient social

(votée par le Conseil d'administration de la CMCAS Chartres Orléans).

L'invité d'un jeune agent de – 35ans célibataire ou d'un veuf ou d'une veuve est considéré comme Ayant droit. Les extérieurs payent le coût réel.

Mode de règlement

Pour toutes les activités, le solde est à régler 7 jours avant le début de l'activité (pour les voyages en France ou à l'étranger, le solde doit être réglé 1 mois avant la date du départ.

Activités à inscription directe :

Elles sont soumises aux conditions d'inscriptions classiques et doivent faire preuve d'un règlement immédiat, en ligne ou par chèque, à l'ordre de la CMCAS Chartres Orléans ou en espèce, au moment de l'inscription. L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement. En cas de règlement par chèque, il devra parvenir à la CMCAS avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.

Activités soumises à une pré-inscription :

Elles sont soumises aux conditions d'inscriptions classiques. Une fois la liste des participants définitive, les personnes concernées seront invitées à procéder au règlement dans les conditions qui leurs seront indiquées. En cas de non-règlement dans les délais indiqués, la CMCAS se réserve le droit de retirer le bénéficiaire de la liste des participants et de solliciter les bénéficiaires en liste d'attente.

Le paiement échelonné est possible pour chaque activité lors de l'inscription. Pour un paiement échelonné par chèque, se renseigner auprès de la CMCAS. Ce paiement fractionné est également possible lors des inscriptions en ligne en 3 fois à partir de 200€ sans frais.

Conditions d'annulation

Aucune pénalité financière n'est retenue pour la période de pré-inscription, ou lorsque l'annulation est réalisée avant la date de forclusion. Passée la date de forclusion pour les activités et une fois le délai de rétractation passé pour les séjours, les conditions d'annulation sont applicables pour toute activité ou séjour.

Aucune pénalité ne sera retenue dans le cas où la place est réattribuée à un autre participant (bénéficiaire ou invité).

Aucune pénalité ne sera retenue sur présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité de participer à l'activité ou au séjour.

Le montant de la pénalité est égal au montant de l'activité ou du séjour.

Dans tous les cas, l'annulation de l'activité ou du séjour, doit être formulée par écrit, auprès de sa SLVie/CMCAS. Elle peut également être réalisée en ligne dans l'espace mes activités de la CMCAS Chartres Orléans. Pour les séjours/voyages, un dossier d'annulation sera ouvert avec l'assurance souscrite pour le voyage.

Pour les activités **AVEC** prestataires (CCAS inclus), on retiendra au participant le montant facturé par le prestataire. Pour les activités **SANS** prestataire ou non facturé par celui-ci, et sur présentation de justificatifs (maladie, accident, décès...), les remboursements devront faire l'objet d'une demande au conseil d'administration de la CMCAS.

Annulation de l'activité ou du séjour par la CMCAS ou SLVie

La CMCAS ou SLVie peut être amenée à reporter ou à annuler une activité ou un séjour. En ce cas :

• Aucune retenue financière ou pénalité historique ne sera effectuée.

• Une information sera adressée à chaque bénéficiaire par la SLVie ou CMCAS expliquant les raisons de l'annulation au plus tard 7 jours après la date de la forclusion des inscriptions.

Responsabilité

La CMCAS est assurée pour l'ensemble des responsabilités inhérentes aux activités qu'elle organise. Le bénéficiaire sera alerté sur l'opportunité de souscrire une garantie individuelle accidents supplémentaire

Transport

Pour l'ensemble des activités ou des séjours, les dispositions concernant les transports éventuels et les lieux de départ ou de « ramassages » seront spécifiées dans les prestations. Pour l'ensemble des activités ou des séjours, l'organisation et les frais de transport jusqu'au lieu de rendez-vous sont à la charge du bénéficiaire. Pour les séjours avec départ collectif, toute inscription à l'activité inclus un départ collectif obligatoire et non individuel.

Pertes, vols, dégradations

La responsabilité de la CMCAS ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels pendant toute la durée de l'activité ou du séjour. En conséquence, la CMCAS recommande aux bénéficiaires de vérifier auprès de leur compagnie d'assurances qu'ils sont bien assurés avant leur départ.

Réclamations

La CMCAS et ses partenaires sont à la disposition des participants au cours de leur activité ou séjour pour résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et permettre à tous de profiter pleinement des activités.

Toute réclamation devra faire l'objet d'un courrier adressé à la présidence de la CMCAS :

CMCAS Chartres-Orléans
64 Bld A. Martin
CS 45716
45057 ORLEANS CEDEX 1

Droit à l'image

Des photos et vidéos des activités et séjours peuvent être insérés dans les publications de la CMCAS ou de la CCAS (journaux, sites web, réseaux sociaux...). Aussi, si vous n'acceptez pas que vous et vos ayants droits soient filmés ou photographiés, il convient de le stipuler sur le bulletin d'inscription papier ou d'en informer la CMCAS par écrit ou en ligne.



A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
AD :
AD :
AD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
AD :
AD :
AD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :



eMAG

28 45



Loisirs



Toutes
nos
activités



Sport

Restez connectés !



RETROUVEZ NOUS SUR
CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM



SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

Directeur de publication : Grégory BULLOT
Conception & réalisation : Pôle communication
CCAS Plaque Centre - Île de France
Journal d'informations édité par la CMCAS Chartres-Orléans
Crédit photos : DR CMCAS Photos issues de la période inédite

eMAG N°7

Impression : Réaprint
101 rue André Dessaux
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél : 02 45 48 32 80
reaprint45@gmail.com

OCTOBRE 2020